



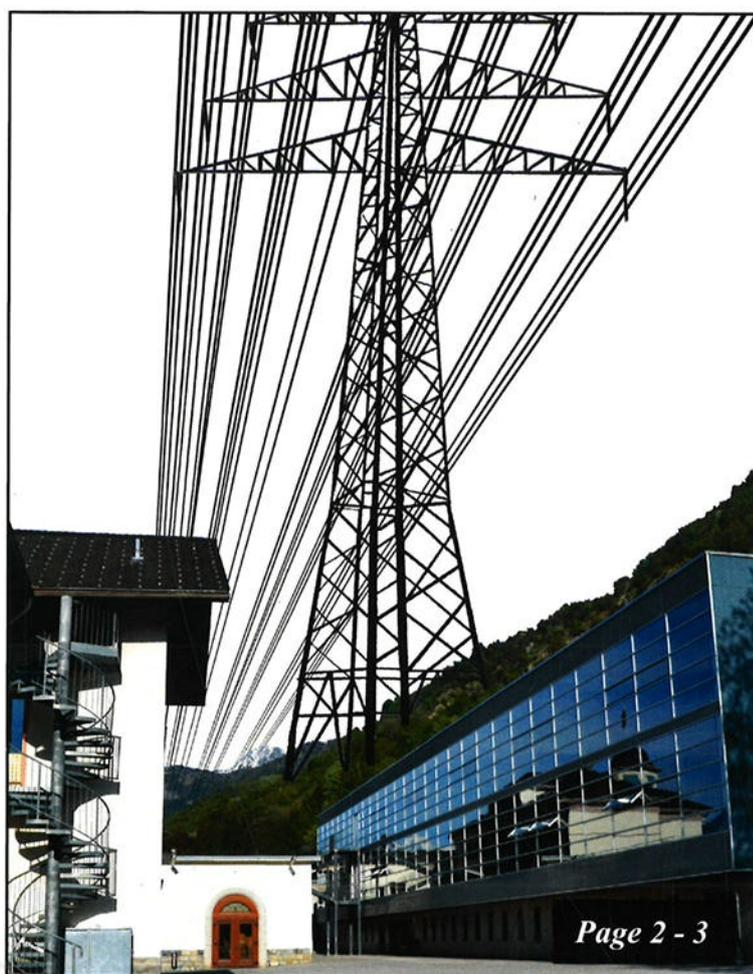
# Grône Info

No 4 - Novembre 2015

## OUI AU TRANSPORT DE COURANT, MAIS PAS À N'IMPORTE QUEL PRIX!

*Le débat et la polémique font rage au sujet du projet de construction de la ligne à très haute tension Chamossion-Chippis. Une ligne qui – dans la version des initiateurs – traverserait de plein fouet notre commune. Entre autres nuisances et non des moindres, des pylônes d'une centaine de mètres de hauteur et des câbles monstrueux surplomberaient l'école du village. Cette photo-montage montre bien l'impact visuel qu'aurait la concrétisation d'un tel projet sur notre environnement.*

*Vous trouverez en pages intérieures 2 et 3 un point complet sur ce dossier épineux en compagnie de Me Jacques Philippoz, l'avocat mandaté par la Commune de Grône pour défendre ses intérêts et ceux de tous les opposants à cette aberration.*



Page 2 - 3

## Billet

Une fusion  
«à la Grônarde»



*Fusion, vous avez dit fusion? Le terme est d'actualité. Il hante les esprits – et les séances – de tous les Conseillers communaux ou presque, d'ici et d'ailleurs. Anniviers et plus récemment Crans-Montana: notre région n'échappe pas à ce phénomène qui obéit, généralement, à des impératifs économiques et de rationalité. D'autres communes du district devraient, selon mes sources, suivre bientôt le mouvement...*

*Grône veut-elle, doit-elle se soumettre – tôt ou tard – à cette tendance? Ou tout au moins l'envisager? L'interrogation est pertinente; elle mérite large réflexion. Même si on ne doit jamais dire jamais, cette perspective n'est de loin pas prioritaire pour l'instant.*

*Il faut cependant savoir que Grône collabore déjà avec foule de partenaires institutionnels environnants. Des synergies intercommunales se développent chaque année avec succès dans de nombreux secteurs et services. C'est ce que j'appellerais, déjà, une fusion «à la Grônarde»...*

**Marcel Bayard**  
Président de Grône

## LE FC GRÔNE SOUS LA LOUPE

Pages 4 et 5



## DES COURONNES DE L'AVENT POUR LA BONNE CAUSE

Page 7



## GRÔNE ROULE LES MÉCANIQUES

Page 8





## DOSSIER LIGNE À HAUTE TENSION:

**Rencontre à Leytron avec l'avocat Jacques Philippoz, défenseur sont considérables. Nous nous sommes efforcés de «vulgariser» le**



Me Jacques Philippoz maîtrise toutes les subtilités du dossier.

### De quoi parle-t-on précisément?

De l'aménagement d'une ligne à très haute tension entre Chamoson et Chippis, sur une distance de 27,5 km, traversant Grône. Ce projet impliquerait la construction de 72 pylônes en acier d'une hauteur oscillant entre 70 et 90 m et de câbles aux dimensions proportionnelles. «Ce serait la ligne électrique la plus haute et la plus chargée de Suisse!», ironise Me Philippoz.

### A quand remonte le projet?

Les secteurs Romanel - Saint-Triphon puis Saint-Triphon - Chamoson ont été construits sans difficultés majeures, sinon quelques inévitables oppositions. En 1992, un premier projet voit le jour pour étendre les travaux de Chamoson à Chippis. Il est retiré en 1998. Une deuxième tentative débouche, en 2010, sur une autorisation de construire. Les opposants font recours jusqu'au Tribunal fédéral qui décrète qu'il y a urgence et que le projet est d'intérêt national. Un troisième dossier est déposé fin 2014. Il reçoit une nouvelle autorisation de construire. «Il n'y a pas eu de mise à l'enquête préalable, s'insurge Me Philippoz. Le dernier projet en date est pire que les précédents parce qu'encore plus dangereux et volumineux, car la puissance de transport de la ligne est doublée».



## PAROLE À LA DÉFENSE

**attitré des opposants au projet. Le litige est complexe, les enjeux propos pour favoriser une meilleure compréhension commune.**

### Qui sont les initiateurs?

Selon la nouvelle loi fédérale sur le transport d'électricité, Swissgrid SA est devenue propriétaire-exploitant de toutes les lignes électriques du pays de plus de 220 kV. Les sociétés Alpiq, Axpo et Forces Motrices Bernoises en sont les principaux actionnaires. Les Forces Motrices Valaisannes ne détiennent que 1 % du capital. Swissgrid ne verse aucune subvention aux communes lésées. Les détenteurs de parcelles où sont implantés des pylônes devraient être indemnisés, mais les procédures d'expropriation sont longues.

### Qui sont les opposants?

Diverses autorités communales, des associations d'élèves, des instances environnementales, des institutions et foule de privés. La liste n'est pas exhaustive.

### Que craignent-ils?

L'enlaidissement du paysage en premier lieu. «Un pylône porteur, c'est 49 m<sup>2</sup> au sol. Un pylône tenseur, c'est carrément 100 m<sup>2</sup>, soit l'équivalent d'une villa», souligne Me Philippoz. La surcharge de zones sensibles constitue aussi une source d'inquiétude. «Certains sites sollicités par le projet ont été répertoriés en zones de glissement ou d'affaissement. Il y a en outre des risques d'incendie, de tempête, d'inondation, de tremblement de terre. C'est

quand même effarant de constater que les emplacements pressentis des pylônes n'ont pas été modifiés depuis la genèse du projet, alors que le paysage valaisan a – lui – passablement évolué...». Les nuisances prioritaires restent cependant liées à la santé. Des études rigoureuses et crédibles ont démontré que la cohabitation avec des champs électromagnétiques puissants pouvait provoquer de nombreux désagréments et autres maladies (troubles du comportement, de la capacité d'apprentissage, du

champs magnétiques générés où du courant circule». Et de poursuivre son plaidoyer: «La ligne Chamoson-Chippis n'est qu'un élément dans la continuité de Romanel à Chippis. Les différents appareillages dans les postes de Chamoson à Chippis limiteront l'ampérage. Une surcharge entraînerait automatiquement un déclenchement et un réajustement». La remarque de Me Philippoz: «Pourquoi construire une ligne aussi puissante pour l'utiliser qu'à demi; cela revient à construire une auto-

teuse. Si l'on tient compte de tous les paramètres, dont celui de la perte liée au transport du courant en plein air, le coût global serait à peine supérieur à un coefficient de 1,9 à 2,3. C'est peu par rapport à un paysage dénaturé».

### Un «happy end» est-il envisageable?

Le dossier des opposants est entre de bonnes mains. Les forces vives grandissent, galvanisées par les récoltes de signatures (5500 dans la région!) et par la (sur)médiatisation de l'affaire, bien au-delà des frontières cantonales. C'est la mobilisation générale! Swissgrid SA s'en tient à une décision de justice sans se remettre en question. «Entre autres soutiens, l'État du Valais est attentif à l'évolution du dossier et veille au grain, conclut Me Philippoz. On nous bassine en prétextant qu'il y a urgence. Le dossier traîne depuis plus de 20 ans! Nous préférons la patience et l'analyse. La parfaite connaissance du contexte favorisera la meilleure solution. Dans tous les cas, nous épuiserons toutes les voies juridiques possibles pour faire valoir les droits de milliers de citoyens». Au pire, Grône pourra «jouer les Riniken», cette commune thurgovienne qui avait obtenu gain de cause dans l'enfouissement d'un kilomètre de ligne à haute tension...

Blaise Craviolini



«Imaginez un peu les risques et l'augmentation des nuisances...»

système hormonal, risques accrus de leucémie et de cancer notamment.). «Swissgrid veut rentabiliser son investissement. Le nouveau projet pourrait générer jusqu'à 5700 ampères contre 2350 préalablement. Imaginez un peu les risques et l'augmentation des nuisances...».

### Que répondent les initiateurs?

Le directeur de Swissgrid se confie à «L'Illustré»: «Le Cycle d'Orientation de Grône se trouve à 101 m de l'axe de la future ligne, soit au-delà de la limite légale de l'unité de mesure des

route de quatre pistes pour n'en utiliser que deux?».

### Quelle est la solution alternative?

Elle est simple: enfouir intégralement ou partiellement ces lignes sous terre, le long du Rhône. La pratique est courante, ici ou ailleurs. A l'heure où le débat sur la troisième correction du Rhône est entré dans le vif du sujet, on pourrait même y voir, sinon un signe du destin, tout au moins une parfaite complémentarité entre les deux projets... «Les initiateurs estiment que la solution de l'enfouissement est trop coûteuse».



# DE L'AMBITION, OUI, MAIS EN PRIVILÉGIANT LA FORMATION

**Le FC Grône veut renouer avec un passé (plus) prestigieux. L'esprit de famille doit cependant primer aux yeux de son président...**

David Garcia, 41 ans a repris la présidence du FC Grône en 2013. «J'officialisais au sein du comité, précise-t-il. Lorsque Romuald Micheloud et Grégory Parchet, les deux coordinateurs, ont quitté le club, je me suis logiquement proposé pour assumer cette

## Sur le même pied d'égalité

fonction».

L'intéressé a d'emblée tenté d'imprégner sa «griffe» au club. «Pour moi, le plus important était d'insuffler un esprit de famille, souligne-t-il. Tous les joueurs, qu'ils soient de la première équipe ou de l'école de football, ont été traités sur le même pied d'égalité. J'ai également essayé de faire revenir les gens au stade, de pousser les joueurs de la «une» à aller voir les matches des juniors et vice-versa. C'était primordial que tout le monde se connaisse en interne».

Depuis 2014, le FC Grône a d'ailleurs instauré une journée officielle du club. «On mange, on rigole et on dispute des petits matches. C'est vraiment sympa; ça crée des liens!». Reste que le club «souffre» d'infrastructures certes satisfaisantes, mais qui mériteraient une cure de jouvence. «Nous sommes en négociations avec la Commune pour un projet de stade près de la nouvelle salle polyvalente, indique David Garcia. Rien n'est encore décidé, mais nous avons bon espoir... Nous aurions notamment besoin de nouveaux vestiaires, de nouveaux sanitaires, mais nous sommes confrontés à un dilemme. Il ne sert à rien d'investir, de mettre la charrue avant les bœufs, avant de connaître la décision de la Commune. Idéalement, nous pourrions profiter de cet espace pour servir l'intérêt général via une place de jeux pour les enfants et un couvert que nous pourrions louer».



**La première équipe du FC Grône évolue actuellement en 4e ligue. Elle n'est pas dénuée d'ambitions.**

Sur le plan purement sportif, et dans un passé pas si lointain, le FC Grône a longtemps évolué au sommet de la 2e ligue, catégorie de jeu ô combien attractive. Le constat – qui chagrine les anciens – rend-t-il le président nostalgique? «On regrette toujours les périodes bénies... C'est un rêve, pour un club, de se battre dans une ligue aussi valorisante, mais la faim ne justifie pas les moyens! Je préfère jouer avec des jeunes du village et privilégier la formation plutôt que de se nourrir d'ambitions «artificielles». Faisons confiance à nos talents et «rapatrions» les Grônards de l'extérieur!». La «une» évolue actuellement en 4e ligue. Une promotion à l'échelon supérieur, sous la férule du nouvel entraîneur Jean-Michel Pralong, est envisageable à court terme. Elle comblerait le comité et les supporters. La «deux» a terminé deuxième de son groupe de 5e ligue la saison passée. Dirigée par

## Une vague notion

José Goncalves, elle aspire légitimement à grimper d'un cran. Quant au football féminin, un phénomène qui prend pas mal d'ampleur dans certaines contrées, c'est encore une vague notion à Grône... «Nous avons seulement deux filles dans l'ensemble du club, conclut David Garcia. Dont une qui entraîne les gardiens de notre école de football. C'est déjà pas mal...».

**Jolan Devanthéry**



## TROIS LACS, MAIS UN SEUL GROUPEMENT SPORTIF



Le rayonnement du FC Grône ne se limite pas aux seules deux équipes d'actifs. Chapeauté par Mario Tartaglione, le mouvement juniors du club comprend deux formations de juniors E et une – à partir de Noël – de juniors D. Sans oublier une école de football dynamique, qui permet aux enfants de progresser tous les mercredis après-midi, de disputer quelques tournois et de rejoindre ensuite les contingents des juniors E. «Le plaisir est une valeur essentielle dans ce sport. Il faut développer cette école de vie dès le plus jeune âge», estime David Garcia.

Pour aller dans ce sens, le Groupement sportif des Trois-Lacs a été fondé. Il réunit les mouvements juniors de Grône, Granges et Saint-Léonard. «Le problème, dans les petits villages, c'est qu'il faut souvent faire monter des jeunes dans des catégories supérieures pour maintenir une équipe, regrette le président.

Cette collaboration permet, dans la plupart des cas, de remédier à ce problème. Les jeunes peuvent ainsi évoluer dans leur «vraie» catégorie de jeu, monter ensemble et entretenir une véritable amitié, laquelle se ressent sur le terrain».

Entre Grône, Granges et Saint-Léonard, le mariage de raison s'est d'ailleurs mué en mariage de... passion. Un logo spécifique a été créé et les maillots des différentes équipes arborent une couleur noire indépendante. Le Groupement sportif des Trois-Lacs bénéficie d'une identité qui lui est propre, mais qui contribuera à la pérennisation des trois clubs.

**J. Dy**



## LE BUDGET COMMUNAL 2016

Financement	2016		2015	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Marge d'autofinancement		2'200'600.00		2'183'900.00
Investissements nets	6'180'000.00		7'106'000.00	
Excédent / insuffisance financement	(insuffisance) 3'979'400.00		(insuffisance) 4'922'100.00	
<b>Total</b>	<b>6'180'000.00</b>	<b>6'180'000.00</b>	<b>7'106'000.00</b>	<b>7'106'000.00</b>
<b>Variation de la fortune nette</b>				
Excédent / insuffisance financement	3'979'400.00		4'922'100.00	
Investissements nets		6'180'000.00		7'106'000.00
Amortissements comptables	2'174'200.00		1'780'200.00	
Excédent / découvert eau potable	9'780.00		11'075.00	
Excédent / découvert égouts	14'100.00		32'850.00	
Excédent / découvert ordures ménagères		12'920.00		37'375.00
Bénéfice / perte de l'exercice	15'440.00		397'150.00	(bénéfice)
<b>Total</b>	<b>6'192'920.00</b>	<b>6'192'920.00</b>	<b>7'143'375.00</b>	<b>7'143'375.00</b>

### Assainissement des captages de la Lé et des Lués et augmentation des débits



La première phase concernant la recherche de nouveaux apports d'eaux s'est soldée par un succès. Il en résulte un débit supplémentaire de 13,5 l/s, soit une augmentation non négligeable de 50 % par rapport à la situation actuelle.

De plus, une source complémentaire débitant au minimum 20l/s a été découverte dans la zone de captage actuelle. L'exploitation de celle-ci nécessite la réalisation d'un pompage qui sera mis en œuvre lors de la rénovation de la conduite d'adduction principale datant de 1904. Toutes les données techniques pour le dimensionnement de la nouvelle adduction principale sont désormais disponibles. Le projet sera initié dès 2016.

### Place du Nézot et alentours

Les travaux de réaménagement de la Place du Nézot, à proximité des nouveaux locaux de notre administration communale, n'ont pas encore débuté. Nous n'avons toujours pas reçu l'autorisation de construire du Canton qui - en cours d'année - nous avait demandé des compléments d'informations, et plus particulièrement le service juridique de la commission cantonale des constructions. En revanche, tout était en ordre pour la commission cantonale de signalisation routière. Le Conseil d'Etat devrait donc nous délivrer cette autorisation avant la fin de l'année. Les travaux commenceront en principe au printemps 2016. Durant cette longue attente, nous avons travaillé pour affiner et améliorer ce projet. Quelques dépenses sont venues s'ajouter pour l'implantation d'un muret de séparation des espaces parking et piéton, ainsi que pour l'éclairage de la place. Ces investissements seront au budget 2016 qui vous sera présenté en décembre prochain lors de l'Assemblée Primaire.

### Bienvenue à l'Abbé Zenon Zajac, notre nouveau curé!



L'évêque de Sion, Jean-Marie Lovey, a procédé à une redistribution assez large des forces pastorales dans le diocèse à l'automne 2015. Suite aux derniers ajustements, le diocèse a publié la liste définitive des nominations qui ont pris effet le 1er septembre. Dans le secteur de Sierre-Plaine, l'abbé Zenon Zajac, ancien aumônier responsable du Centre Hospitalier du Valais, a été nommé curé des paroisses de Grône, Granges, Chalais et Vercorin. Les autorités communales - et l'ensemble de la population grônarde - se réjouissent de cette nomination et lui souhaitent la plus cordiale des bienvenues. Nous aurons l'occasion de revenir sur notre nouveau curé avec un reportage complet dans le prochain numéro de Grône-Info.



## «DU TRAVAIL? NON, SURTOUT UN PLAISIR»

Monique Gillioz, Nicole Bruttin Ballestraz et Marie-Jeanne Florey appartiennent à un groupe qui fabrique – pour la bonne cause – des couronnes de l'Avent.



**- En quoi consiste concrètement ce projet?**

- Nous fabriquons des couronnes et décors de l'Avent que nous vendons pour récolter des fonds. Le bénéfice est réparti entre plusieurs associations caritatives connues en Suisse et dans le monde entier avec des références de chez nous.

**- Comment le grand public peut-il se procurer ces couronnes?**

- La vente est agendée au local de la Protection civile à Grône la dernière semaine de novembre (20 francs l'unité ou plus... à votre bon coeur!). Nous disposons également d'un atelier permanent où les enfants, adultes, peuvent créer leurs propres couronnes ou décors. Chaque année, nous participons à l'animation du pas-seport vacances et des activités créatives des écoles de Grône. Nous ne percevons aucun pourcentage sur les recettes et travaillons tous bénévolement à longueur d'année.

**- Comment pourriez-vous décrire votre groupe?**

- Nous sommes une dizaine d'habitues de Grône, Chalais, Ayent et Granges, soutenues par nos conjoints pour les travaux les plus lourds: découpage, transport de matériel ou installations. Nous nous réunissons tous les derniers jeudis



après-midi du mois.

**- C'est un travail de longue haleine?**

- Effectivement, même si nous nous accordons un peu de répit en juillet et en août. Mais au-delà du travail, c'est surtout un plaisir...

**- La genèse de cette démarche?**

- En 1996, quelques dames ont profité d'un local sous l'église de Chalais pour entreprendre des créations originales et récolter des fonds en faveur de la Roumanie. En 2000, l'idée a été reprise pour financer un voyage des Jeunes du CO à Assise et en 2010, l'Atelier a déménagé à Grône.

**«Nous récoltons en moyenne 50'000 francs par année»**

**- Combien récoltez-vous?**

- En moyenne 30'000 francs par année. Cet argent ne «dort» jamais. Il est immédiatement réparti entre une quarantaine d'associations au plus tard fin décembre. La liste

des bénéficiaires se trouve sur notre site.

**- Vos critères de sélection pour choisir les associations bénéficiaires?**

- Ce sont parfois les associations qui nous demandent de les soutenir. On convient d'un partenariat: nous leur livrons les couronnes et elles s'occupent des ventes, bénéfiques à l'appui. Nous fonctionnons surtout sur des coups de coeur pour déterminer les «lauréats».

**- Et pour les associations à l'étranger?**

- Pour éviter tout souci, nous avons un référent – connu au moins d'un des membres du groupe – dans chaque pays retenu.

**- Comment réagissent les bénéficiaires?**

- On reçoit souvent des lettres et même parfois des photos de choses concrètes qui ont été construites grâce à nos dons. Avec le pouvoir d'achat, il est primordial de savoir qu'un franc suisse représente sou-

vent dix fois plus dans certains pays!

**- Qui vous fournit le matériel pour les couronnes?**

- Nous récupérons du matériel dans la nature et auprès de personnes de tout horizon qui nous donnent de la déco qu'elles n'utilisent plus: bougies, boules, figurines etc..., que nous recyclons.

**«Rejoignez-nous!»**

[www.latelierdelavent.ch](http://www.latelierdelavent.ch)

**- D'autres projets en «gestion»?**

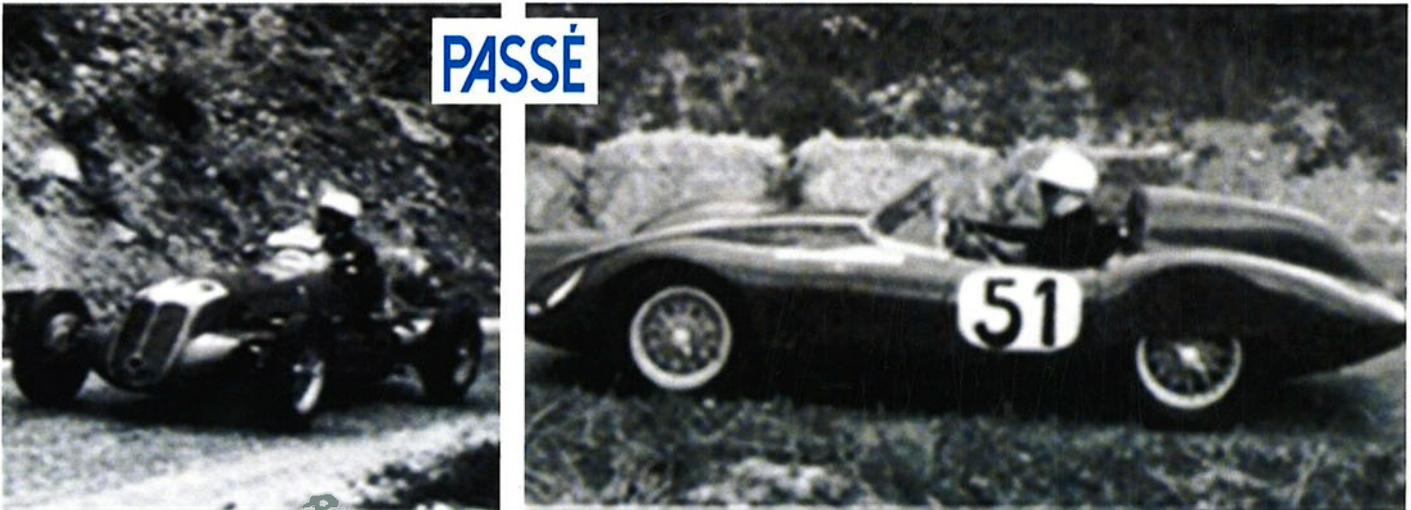
- Essayons déjà de perpétuer cette tradition tout en espérant que la relève se bouscule au portillon! On encourage les jeunes à venir. Si quelqu'un est intéressé à faire partie de l'équipe, c'est avec grand plaisir...

**REMERCIEMENTS**

- On tient à remercier la Commune de Grône. C'est grâce à elle qu'on peut utiliser gratuitement toute l'année deux grands locaux de la Protection civile de la Place du Nézot.

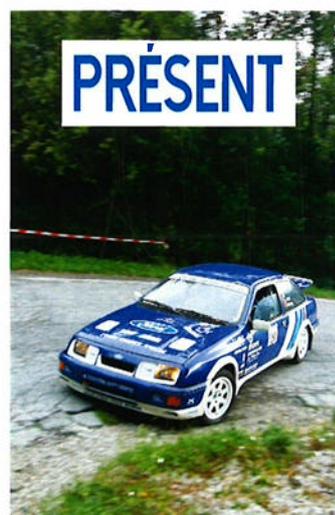


# GRÔNE ROULE LES MÉCANIQUES!



*En juillet 1957 se disputa la première édition de Grône – Loye. Le Sédunois Raymond Divorne signa le meilleur chrono au volant d'une Maserati 1500, à la moyenne de 72 km/heure. Rebelote en août 1958. Nouvelle victoire de Raymond Divorne lors de la 2e édition, comptant cette fois pour le championnat de l'Automobile-Club Suisse. Cette édition de 1958 fut malheureusement la dernière, sous cette forme tout au moins, le sport automobile suisse subissant des restrictions et des interdictions drastiques. L'Office du Tourisme local et l'Ecurie*

*Treize Etoiles décidèrent cependant de commémorer, en 2007, le 50e anniversaire de la première édition. La tradition s'est ensuite perpétuée et même renforcée – chaque 2 ans – grâce à la constitution d'un comité indépendant et d'une Association. Le 5e Mémorial, en août dernier, fut celui de tous les superlatifs. Avec près de 800 montées et des bolides d'exception – d'époque ou contemporains – qui ont émerveillé les pupilles du nombreux public. La preuve par l'image... (photos [www.massimoprati.com](http://www.massimoprati.com))*



**Administration communale:** Place Centrale 182, 3979 Grône

Tél. 027/458 15 03 / Fax 027/458 44 61

[administration@grone.ch](mailto:administration@grone.ch) / [www.grone.ch](http://www.grone.ch)

**Numéros d'urgence:** Médical 144 / Police 117 / Pompiers 118 / Général 112